



## L'OIE renforce ses capacités pour améliorer l'information sanitaire mondiale

**31/07/2012** Le besoin de connaissances de la situation de chaque pays dans le monde en matière de présence de maladies animales a généré la création de l'OIE en 1924, avant les Nations Unies. La mission historique de l'OIE repose depuis cette date sur l'obligation légale de chacun de ses Pays Membre d'informer en temps opportun l'Organisation sur les événements sanitaires dignes d'intérêt qui se produisent sur son territoire, l'OIE ayant la mission d'en informer les autres Pays Membres.

L'obligation de transparence en la matière de la part des Pays Membres se décline en fonction de la nature des événements sanitaires et de la façon dont ils sont combattus. Certains événements doivent être notifiés en urgence, ainsi que le suivi de leur gestion, d'autres relèvent de l'appartenance à une liste de maladies adoptée par tous les Pays Membres dont la présence doit être signalée chaque semestre seulement.

Dans notre monde globalisé, la prévention et le contrôle immédiat de désastres biologiques potentiels reposent sur leur détection précoce sous la responsabilité de Services Vétérinaires nationaux efficaces mais aussi sur le déclenchement le cas échéant d'une alerte nationale et internationale basée sur des systèmes d'information appropriés permettant une réaction nationale et internationale la plus rapide possible. Face à un événement sanitaire grave, qu'il soit d'origine naturelle ou intentionnelle, un seul pays défaillant peut mettre en danger toute la communauté mondiale.

Après des décades d'activités dans ce domaine, basées sur des flux d'informations majoritairement imprimés sur support papier, l'OIE a lancé en 2006 le système WAHIS (World Animal Health Information System). L'exploitation progressive de ce système a permis de relier en ligne directement tous les Pays Membres (178 en mai 2012) au serveur principal du siège de l'OIE qui traite les informations reçues à partir de chaque Pays Membre sous forme de rapports d'alerte et de suivi, de rapports semestriels et de rapports annuels, et les réplique ensuite sur une interface web gratuite ouverte au grand public et dénommée WAHID (World Animal Health Information Database).

L'intérêt de ce système étant totalement lié à la qualité des données transmises par les Pays Membres, un programme mondial de formation de points focaux nationaux dans le domaine des techniques de l'information sanitaire s'appliquant aux animaux terrestres mais également aux animaux aquatiques et à la faune sauvage a été réalisé par l'OIE, chaque point focal de chaque pays ayant déjà bénéficié d'au moins deux cycles de formation à WAHIS. Ces points focaux nationaux sont nommés par l'autorité gouvernementale compétente (le Délégué national auprès de l'OIE) et sont responsables pour l'ensemble de leur pays. La qualité de la surveillance des maladies sur le terrain étant très largement liée à l'efficacité des Services Vétérinaires et à leur conformité aux normes de l'OIE, la procédure dite PVS (Performance des Services Vétérinaires) a été lancée par l'OIE en 2006 et a déjà bénéficié à

plus de 130 Pays Membres, améliorant ainsi leur capacité de détection précoce et de notification des maladies animales.

Toutes ces actions ont déjà bouleversé en quelques années les connaissances sur la situation zoonositaire mondiale. Néanmoins les progrès constants des systèmes informatiques et les demandes de sophistication du système ont conduit l'OIE et ses spécialistes du Service de l'information sanitaire à moderniser WAHIS et à préparer le lancement d'un ensemble de nouvelles fonctionnalités dans les semaines qui viennent.

La principale innovation provient de l'incorporation détaillée des événements concernant la faune sauvage, en passant d'un questionnaire Excel annuel utilisé depuis 1993 à une intégration dans WAHIS d'un module de notification volontaire des maladies spécifiques à la faune sauvage (les maladies listées par l'OIE qui concernent la faune sauvage continueront à être notifiées dans les différents types de rapports déjà existant dans WAHIS [notification immédiate, rapport de suivi, rapports semestriels et rapport annuel]). Notons cependant que le questionnaire volontaire Excel existant a déjà été rempli en 2011 par 131 Pays Membres sur cette base volontaire.

Il sera dorénavant possible d'identifier un nombre important d'espèces sauvages concernées par appellation taxonomique et par nom d'espèce en Latin.

Par ailleurs, WAHIS incorpore dorénavant une composante régionale générique qui peut permettre la personnalisation des données par région. La nouvelle composante OIE/NACA est quant à elle dédiée aux informations sur les animaux aquatiques ayant un intérêt pour les Pays Membres de l'organisation asiatique NACA, qui sont aussi Membres de l'OIE. De plus, toutes les cartes géographiques des Pays Membres, y compris les divisions géographiques internes dites de première division administrative ont pu être mises à jour au niveau mondial.

Les formations des responsables nationaux (points focaux) utilisateurs de système WAHIS sous la responsabilité de chaque Délégué national nommé par son gouvernement comportent des informations détaillées pour l'utilisation de ces nouvelles applications. Ils bénéficieront de formations pratiques lors de nouveaux séminaires organisés par l'OIE avec l'appui de ses bureaux régionaux.

Le processus d'amélioration de WAHIS/WAHID se poursuivra en continu afin d'améliorer en permanence la transparence mondiale sur la guerre permanente que se livrent l'homme et les animaux contre les pathogènes de toute nature.